

17 mars 2007 Pro Down

Mesdames et Messieurs,
Chers Amis,

C'est avec un grand plaisir que je participe à cette manifestation de votre jeune association. Une association qui a été fondée en 2006, mais qui se montre déjà très active et dynamique. Vous avez déjà créé une brochure sur la différence et je vous en félicite. Vous avez aussi organisé cette soirée sur le thème de l'intégration des personnes en situation de handicap. C'est une excellente manière de marquer cette Journée mondiale en faveur de la personne atteinte du syndrome de Down.

L'intégration est un thème dont on parle beaucoup aujourd'hui. On en parle même tellement qu'on pourrait penser que cela va de soi, qu'il en a toujours été ainsi. Ce n'est pourtant pas le cas. En 1960, au moment où l'on créait l'assurance invalidité, la tendance était totalement inverse. On voulait prendre en charge les personnes handicapées de manière professionnelle. On a créé des institutions performantes, qui avaient pour mission de donner aux personnes handicapées non seulement un cadre de vie, mais aussi une instruction et une formation professionnelle et de les accompagner dans le développement de leurs capacités. Ces institutions ont bien travaillé. On a eu un effet rapide. L'espérance de vie des personnes en situation de handicap a considérablement augmenté, mais en même temps et peu à peu, on a commencé à entendre des voix discordantes : la vie, la vraie, est-elle au sein des institutions ? Doit-on protéger les personnes handicapées de la dureté du monde extérieur ou doit-on au contraire leur donner les outils dont elles ont besoin pour s'intégrer dans ce monde extérieur ? Alexandre Jollien a exprimé clairement son sentiment : l'institution est protectrice, mais elle est aussi castratrice, car elle est confortable et ne force pas les résidents à aller jusqu'au bout d'eux-mêmes. Les personnes handicapées doivent se frotter au monde extérieur, même si parfois il pique et fait mal.

L'objectif est dès lors devenu l'intégration. Cette intégration se décline à plusieurs niveaux : intégration scolaire, intégration professionnelle, intégration sociale. L'une n'allant souvent pas sans l'autre.

En matière d'intégration scolaire, une réflexion est en train d'être menée dans le cadre des restructurations nécessitées par la RPT. Les écoles spécialisées doivent en principe passer au Département de l'éducation et dans toute la mesure du possible, les enfants doivent être intégrés dans les classes ordinaires. A voir encore comment cela peut être organisé. Faut-il un soutien spécialisé pour les enseignants, faut-il des cours sur les différentes formes de handicap pour préparer les enseignants à accueillir des enfants handicapés ? Faut-il une immersion totale ou partielle ? Peut-on immerger tous les enfants ou non ?

En matière d'intégration professionnelle, beaucoup reste encore à faire. Avec la 5^{ème} révision, l'AI aura quelques outils supplémentaires pour offrir des formations de base, des cours de recyclage ou des possibilités de maintien en emploi aux personnes menacées d'invalidité, mais malheureusement, cette révision n'a pas prévu de se donner les moyens de financer ces outils. Le financement additionnel de l'AI est bloqué à la commission du Conseil national et aucune solution crédible n'est encore en vue. On parle d'une TVA prélevée de manière temporaire. Cela paraît bien difficile à mettre en place. La TVA nécessite une votation populaire, or la TVA pour l'AI a déjà été refusée très largement par le peuple en 2004. Comment revenir devant le peuple aujourd'hui avec une proposition semblable et quelque chance de succès ? Difficile également d'intégrer des personnes handicapées sans que les employeurs ne doivent faire un effort. La 5^{ème} révision a également pris soin de ne rien exiger des employeurs. Même les mesures incitatives qui auraient pu soutenir les employeurs de bonne volonté dans leur effort ont été refusées. Le slogan « du travail plutôt qu'une rente », risque bien de ne pas apporter les progrès que l'on attend impatientement.

L'intégration sociale passe elle, par la famille, les loisirs, les amis, la possibilité de sortir, de rencontrer des personnes valides et de partager des instants de détente. Là aussi, il y a un grand travail à faire pour faciliter ces contacts, pour faire accepter des enfants différents dans des clubs sportifs ou d'autres associations de loisirs. Il faut montrer la différence, la faire accepter, casser le mur de l'indifférence ou de la peur. La différence inquiète toujours un peu. Comment se comporter avec l'autre ? Que dire ? Votre brochure a un grand rôle à jouer dans ce domaine. Elle va à la rencontre des autres et tente de montrer, d'expliquer la différence. C'est une excellente initiative que vous avez eue là. Nous essayons aussi à travers notre nouvelle association, Forum Handicap Neuchâtel, qui a été créée en 2004, de favoriser des rencontres, de montrer le handicap, d'en faire prendre conscience et d'amener le public à une réflexion sur le handicap.

Bien sûr, pour que l'intégration soit possible, il faut aussi une mise en application rapide de la Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées. Il faut que les lieux publics soient accessibles à tout le monde, quelle que soit la forme de handicap dont on souffre. C'est aussi une mission de Forum Handicap et de son groupe de travail « transports et accessibilité ».

Enfin, il faut que nous soyons très vigilants au niveau politique. Le domaine de l'invalidité est en pleine restructuration au niveau fédéral, mais aussi dans notre canton, suite à l'introduction de la nouvelle répartition des charges entre la Confédération et les cantons, plusieurs lois doivent changer, ainsi que l'organisation générale du domaine. Forum Handicap coordonne les prises de position des associations et les transmet au Département de la santé et des affaires sociales.

Nous avons besoin des forces de tous ceux et de toutes celles qui veulent bien s'engager dans ce très difficile dossier. Plus nous aurons d'avis, plus nous aurons de chances de nous prononcer avec justesse et de penser à tous les cas de figure.

Mais pour ce soir, place au débat et à la fête.

Je vous souhaite une excellente soirée et un grand succès à votre brochure.

Je vous remercie de votre attention.